LYCÉE FRANCO-COSTARICIEN 1968



# Informations

## École Maternelle et Élémentaire

Année scolaire 2026

Nous vous fournissons des informations précieuses pour optimiser notre travail de co-éducation !





# Table des Matières


- Contexte éducatif .....03
- Tableau de conversion MEN et MEP.....04
- Équipe du primaire.....05
- Équipe des enseignants et ASEM.....06
- Équipes des psychologues.....07
- Infirmerie et service médical.....09
- **Cafés pédagogiques**.....10
- Horaires.....11
- Canaux de communication.....13
- Matériel et règlement intérieur.....14
- Sorties pédagogiques.....15
- Piscine.....16
- Réunions et organes de décisions.....17
- Conseil d'école.....18
- Clubs, restauration et transport.....19




# Contexte Éducatif



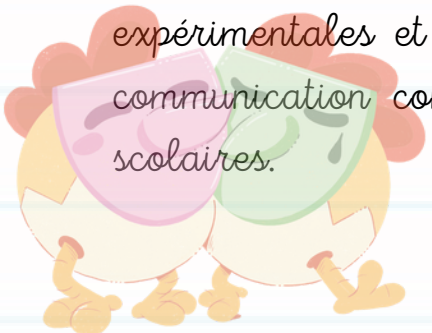
Notre établissement se distingue au sein des Lycées français à l'étranger, car c'est aussi un établissement publique géré par le MEP (Ministère de l'Éducation Publique costaricien).

## Système français

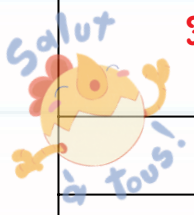
**Cycle 1 :** cycle des premiers apprentissages (PS, MS et GS). Les objectifs fondamentaux de la Maternelle visent à permettre aux enfants d'exploiter leur plein potentiel, de comprendre la nature de l'école et de vivre une première expérience scolaire réussie. L'acquisition et l'enrichissement du langage, l'écriture, ainsi que l'usage des chiffres et des nombres sont encouragés, tout en intégrant l'apprentissage du « vivre ensemble ».

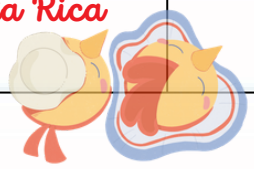
**Cycle 2 :** cycle des apprentissages fondamentaux. Au cours de ce deuxième cycle (CP, CE1 et CE2), l'acquisition de la langue française et des mathématiques revêt une importance primordiale. À ces disciplines essentielles s'ajoutent une introduction aux langues étrangères, des activités de « découverte du monde », des pratiques artistiques (arts plastiques et éducation musicale) ainsi qu'un enseignement de l'histoire des arts, de l'éducation physique et des sports.

**Cycle 3 :** cycle de consolidation (CM1, CM2 et 6e). Au cours de ce troisième cycle (CM1, CM2 et 6ème), de nouvelles matières viennent enrichir les disciplines fondamentales : histoire et géographie, sciences expérimentales et technologies. Les sciences de l'information et de la communication constituent des outils au service de diverses activités scolaires.

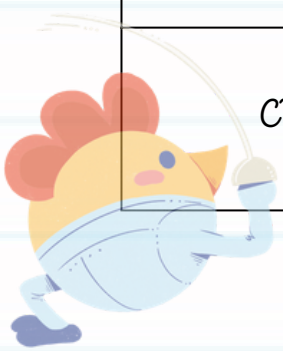


# Tableau de Conversion



| France | Cycles | Costa Rica | Cycles |
|---|---|---|---|
| Maternelle | | | |
| TPS | Cycle 1 | Maternelle II | Maternelle de la petite enfance |
| PS | | Interactif I | |
| MS | | Interactif II | |
| GS | | Transition | |
| Primaire | | | |
| CP | Cycle 2 | Première | 1er cycle |
| CE1 | | Deuxième | |
| CE2 | | Troisième | |
| CM1 | Cycle 3 | Quatrième | 2e cycle |
| CM2 | | Cinquième | |



LYCÉE FRANCO-COSTARICIEN

Informations 2026

# Équipe de l'école Primaire





**Morgane FATH** direction.primaire@franco.ed.cr
*Directrice du primaire*

- Gestion administrative et pédagogique de l'école maternelle et élémentaire
- La coordination pédagogique et l'animation de l'équipe éducative.
- Suivi des élèves



**Violaine de Cambourg** coordination.primaire@franco.ed.cr
*Coordonnatrice administrative de l'école élémentaire*

- Communication avec les familles du primaire
- Gestion des remplacements
- Inscription des nouveaux étudiants.



**Dennisse Carvajal Delgado** coordination.maternelle@franco.ed.cr
*Coordonnatrice administrative de l' École maternelle*

- Communication avec les familles de la maternelle
- Procédure d'admission et d'inscription en maternelle
- Gestion des activités périscolaires pour les enfants de maternelle.



**Damaris Bolívar Mora** primaria.mep@franco.ed.cr
*Directrice et coordinatrice adjointe de l'école primaire MEP*

- Activités administratives et coordination.
- Coordination de l'équipe éducative du MEP
- Suivi des activités spécifiques propres au MEP



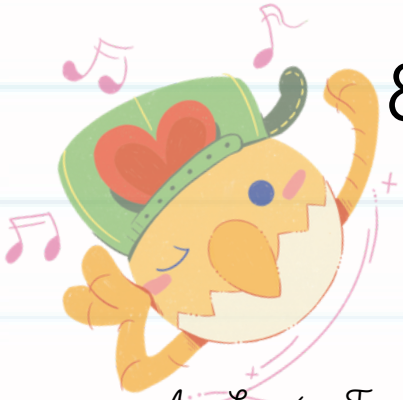
**Paola Chacon Jiménez** info.primaire@franco.ed.cr
*Secrétariat général du MEP*

- Activités administratives du MEP
- Communication avec les familles de l'élémentaire
- Sorties anticipées des élèves



**Marie Auz** vidaestudiantil.primaria@franco.ed.cr
*Vie scolaire*

- Communication avec les familles de l'élémentaire
- Gestion quotidienne de l'assuidité scolaire (retards, absences, sorties anticipées des élèves...)
- Accompagnement des élèves lors des temps de récréation



# Équipes des Enseignants et ASEM

Au Lycée Franco-Costaricien, nous bénéficions du soutien d'une équipe exceptionnelle. Nous comptons plus de 47 enseignants et enseignantes et une équipe de 12 ASEM (assistantes) en maternelle.

Tous les enseignants et toutes les enseignantes possèdent les diplômes et les compétences requises pour enseigner. De surcroît, chacun d'entre eux a la possibilité de suivre une formation de l'AEFE à l'étranger.





# Équipe de Psychologues



*De gauche à droite : Paola Barahona, Gabriela Murillo, Hellen Quirós, Clemencia Navarro.*

L'équipe de Psychologie s'engage à promouvoir le développement harmonieux des élèves du Lycée Franco-Costaricien, en soutenant leur excellence académique ainsi que leur bien-être physique et émotionnel. Cela s'effectue par la mise en place de programmes et de projets axés sur la promotion, la prévention et l'intervention, destinés à l'ensemble de la communauté éducative.

## Fonctions fondamentales :

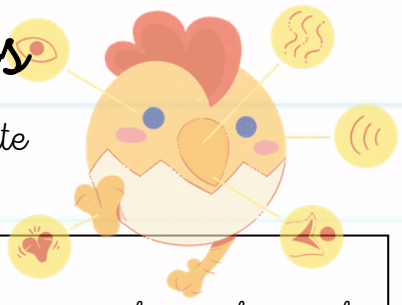
- Apporter un soutien aux élèves et à leurs familles faisant face à des difficultés scolaires, émotionnelles, comportementales ou relationnelles dans le milieu éducatif, en partenariat avec l'équipe pédagogique.
- Soutenir les enseignants dans la gestion des problèmes susceptibles de survenir au sein de la dynamique de groupe.
- Promouvoir l'inclusion au sein de notre communauté éducative.
- Contribuer de manière proactive à l'évaluation des candidatures des familles.
- Évaluation psychométrique des étudiants si cela est considéré comme nécessaire.
- Le Département de Psychologie ne fournit pas de service de thérapie ni de soutien clinique.
- L'autorisation de la famille ou du représentant légal est uniquement requise pour l'application de tests psychométriques.
- Les prises en charge des élèves sont communiquées à leurs familles seulement si cela est jugé nécessaire, sur la base du critère technique de la psychologue et en tenant compte de l'autonomie progressive des enfants. Cela se fait en considérant l'existence éventuelle d'un niveau de risque, tout en respectant la confidentialité inhérente aux espaces psychologiques.

| Groupes de Maternelle et Élémentaire sous la supervision de nos Psychologues | | |
|---|---|---|
| **Gabriela** | **Clemencia** | **Hellen** |
| - | TPS | PS |
| CP | MS | CE1 |
| CM2 | GS | CE2 |
| - | CM1 | - |

Notre équipe est constituée de trois psychologues à plein temps : Gabriela Murillo, Hellen Quirós et Clemencia Navarro. Par ailleurs, une psychologue supplémentaire, Paola Barahona, soutient l'équipe pédagogique une fois par semaine, le jeudi, en animant des ateliers et en fournissant un accompagnement en classe selon les besoins.

# Équipe de Psychologues

Projection en direction de la communauté étudiante



## École Maternelle

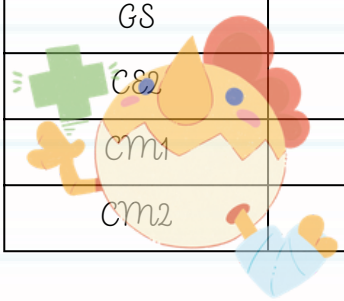
| Niveau | Responsable | Date des ateliers | |
|---|---|---|---|
| TPS | Clemencia | Du 27 au 30 avril | Apprendre à exprimer son accord ou son désaccord. Apprendre à prendre en compte et à respecter un refus. |
| PS | Hellen | Du 27 au 30 avril | |
| MS | Clemencia | Du 2 au 6 mars | Identifier une personne de confiance (adulte, enfant). Apprendre à se tourner vers elle. |
| GS | Clemencia | Du 16 au 20 mars | Identifier les différents types de sentiments dans sa relation avec l'autre. |

## École Élémentaire

| Niveau | Responsable | Date des ateliers | Thème de l'atelier |
|---|---|---|---|
| CP | Gabriela | Du 4 au 8 mai. | Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité. |
| CE1 | Hellen | Du 8 au 12 juin | Grandir, bien se connaître et avoir une bonne estime de soi, protéger son intimité. |
| CE2 | Hellen | Du 16 au 20 juin. | Se sentir bien dans son corps et en prendre soin. |
| CM1 | Clemencia | Du 23 au 27 juin. | Connaître les changements de son corps. |
| CM2 | Gabriela | Du 11 au 14 août. | Connaître et comprendre les changements de son corps et du corps des autres. |

## Les ateliers annuels de Paula Barahona

| Niveau | Thème | Mois |
|---|---|---|
| GS | Apprendre à coexister | Février |
| MS | Apprendre à coexister | Mars |
| CM1 | Prévention de la violence | Avril |
| CP | Différences individuelles | Mai |
| CE1 | Cohabitation scolaire harmonieuse | Juin |
| GS | Respect et empathie | Juin |
| CE2 | Expression des émotions | Septembre |
| CM1 | Risques de l'utilisation d'Internet | Octobre |
| CM2 | Transition du CM2 à la 6ème | Novembre |



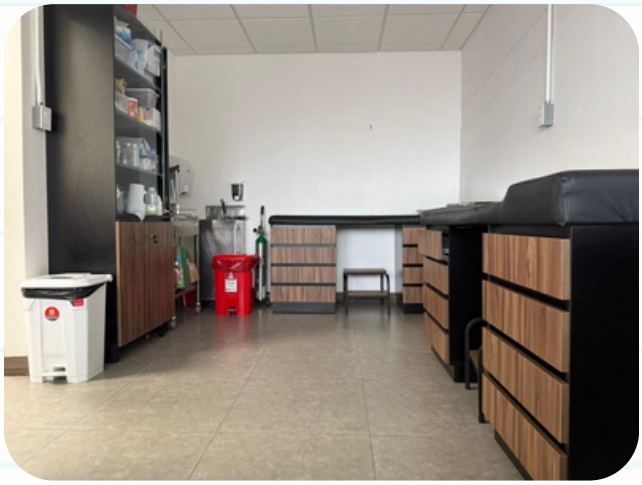
# Service médical du Lycée



Le Franco dispose d'un cabinet médical composé d'un médecin et d'une infirmière. Il accueille les élèves du lundi au vendredi, de 7h00 à 16h00, et intervient auprès des élèves ainsi que de l'ensemble de la communauté scolaire en cas d'urgence ou de situation de santé survenant durant la journée au lycée.

Il est important de préciser que le service médical du lycée ne remplace pas le médecin traitant de chaque élève. Tout suivi, contrôle, traitement prolongé ou évaluation en dehors du cadre scolaire doit être assuré par le médecin personnel de l'élève.

L'équipe médicale a accès au PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé), ainsi qu'aux certificats et dossiers médicaux. Il est donc essentiel que la fiche médicale disponible sur le site du lycée soit correctement remplie et régulièrement mise à jour.



**Contacts :**
**medico@franco.ed.cr**
**enfermeria@franco.ed.cr**



# Cafés Pédagogiques

Programmation 2026



| Période | Sujet | Animateur(s) |
|---|---|---|
| Période 1 Mardi 10 mars 2026 12h30 | L'école et l'importance de la routine : accompagner les enfants dans leur processus d'apprentissage et de socialisation. | Equipe de direction Karla Sanabria |
| Période 2 Lundi 13 avril 2026 | Le conflit comme partie de la vie : tout conflit n'est pas du harcèlement (bullying). | Morgane Fath, équipe de Psychologie, Damaris Bolivar |
| Période 3 Mercredi 10 juin 12h30* | Les écrans : comment les gérer, quelles actualités? | Ana Sofía Ruiz Schmitt |
| Période 4, Lundi 10 aout 2026 | Comment accompagner nos enfants dans leur développement affectif et sexuel ? | Équipe de psychologie Morgane Fath |
| A définir | A définir | A définir |

Pour répondre aux besoins de la communauté et favoriser les espaces d'échange et de réflexion, cinq cafés pédagogiques seront organisés pour la rentrée 2026, répartis sur l'ensemble de l'année scolaire.

Ces rencontres auront lieu en présentiel, avec un nombre limité de participants, afin de favoriser les échanges et le partage en toute confiance. Il s'agit d'un espace de co-construction, impliquant l'engagement des familles qui s'inscriront. Si elles s'inscrivent et ne se présentent pas sans prévenir 24 heures à l'avance, ces familles n'auront pas la priorité lors du prochain café éducatif.

*Les dates peuvent être modifiées.

LYCÉE FRANCO-COSTARICIEN

Informations 2026

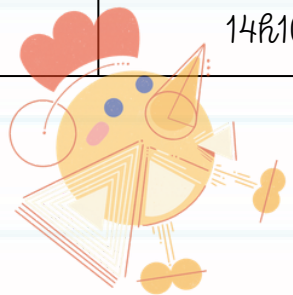


# Horaires

En maternelle, le portail est ouvert à partir de 7h10. Les enfants seront sous la surveillance des ASEM entre 7h10 et 7h40, lors de l'arrivée du professeur du groupe. Le professeur arrive à 7h30. À 7h40, le portail ferme afin de favoriser la ponctualité des enfants. Les familles arrivant après 7h40 devront attendre jusqu'à 7h50 ou 8h00 pour qu'un responsable de la Maternelle leur autorise l'accès.

En élémentaire, les portes ouvrent le matin à 7h15. L'école élémentaire dispose de deux sonneries, l'une à 7h37 et l'autre à 7h40, garantissant ainsi le début des cours à l'heure. Les enfants arrivant après l'heure prévue doivent passer par l'accueil ou la vie scolaire du primaire pour signaler leur arrivée tardive.

| | **Maternelle** | **Élémentaire** |
|---|---|---|
| Ouverture des portes pour l'accueil des élèves. | 7h10 | 7h15 |
| Fermeture des accès | 7h40 | 7h40 |
| Sous la responsabilité du personnel de l'institution | 7h10 à 7h40 | 7h15 à 7h40 |
| Début des leçons | 7h40 | 7h40 |
| Collation | Entre 9h15 et 9h30, variable en fonction du niveau. | Au cours de la récréation |
| Pauses matinales | Entre 9h15 et 10h00. Varie en fonction du niveau. | 9h00 - 9h15<br>10h35-10h50 |
| Pause déjeuner (déjeuner et repos) | 11h40 - 12h50 | 12h10 - 12h50 |
| Fin des activités éducatives | 14h00 | 14h10 |
| Fermeture des accès | 14h10 | 14h20 |
| Clubs | 14h00-15h20 | 14h10-15h20 |



# Horaires



Le respect des horaires est primordial pour garantir un temps d'apprentissage approprié, sécurisé et de qualité. Les familles arrivant en retard doivent se rendre à l'accueil, où les retards seront enregistrés et, en cas de récidive, un rappel et/ou une convocation de la direction de l'école primaire et préscolaire sera émis.

Dans le cadre particulier de l'entrée en maternelle, il convient de souligner les éléments suivants :

- **TPS** : Les familles de TPS auront la possibilité de déposer leurs plus jeunes enfants de la TPS à la porte de la classe tout au long de l'année.
- **PS** : Les familles de PS seront autorisées à entrer seulement au cours du premier trimestre. De mai à juin, les parents doivent inciter leurs enfants à accéder à la classe de manière autonome par le portail rouge.
- **MS** et **GS** : Les enfants des deux niveaux doivent accéder indépendamment par le portail rouge.

**Important :** des enfants arrivent en vélo, en tricycle ou en trottinette. Ces moyens de transport ne seront pas autorisés à franchir le portail rouge de la Maternelle, et les parents seront tenus responsables en cas de vol ou de perte.

**Élémentaire :** l'accès au-delà du portail n'est pas autorisé aux parents, sauf en cas de situation particulière et autorisée.

Les départs anticipés doivent rester exceptionnels et en cas d'urgence. Une sortie en famille n'est pas considérée comme une urgence. Afin d'assurer un bon déroulement et une continuité pédagogique, il vous est demandé, dans la mesure du possible, de planifier les rendez-vous médicaux en dehors des heures scolaires.
Un suivi rigoureux est effectué par l'équipe du Franco.

Par conséquent, si vous souhaitez retirer vos enfants avant la fin des cours, veuillez adresser vos courriels aux adresses suivantes en fonction du niveau.

- **Maternelle** : coordination.maternelle@franco.ed.cr et le professeur de français/espagnol associé
- **Élémentaire** (CP jusqu'au CM2) : vidaestudiantil.primaria@franco.ed.cr, info.primaire@franco.ed.cr et le professeur attitré de la classe.



**Important :** En l'absence de réponse de l'établissement, cela indique que nous n'avons pas pris connaissance du courriel. Merci d'attendre une réponse avant de vous rendre à l'établissement.

# Canaux de communication




Le canal de communication officiel du Lycée est l'adresse électronique terminant par « @franco.ed.cr », où sont traités les messages et les demandes de toutes sortes. Tous les départements et tous les collaborateurs du Lycée possèdent un courriel officiel.

Nos collaborateurs ont trois jours ouvrables pour répondre, sauf s'il s'agit d'un cas urgent. Si un examen approfondi d'une situation soulevée par une famille est nécessaire, la réponse peut également prendre plus de temps afin de permettre une analyse interne approfondie, garantissant ainsi une réponse aussi complète que possible.

Pour la dimension pédagogique, en maternelle, nous utilisons principalement les « padlets » et, à partir du niveau CP, les parents ont accès à la plateforme Educartable, où ils peuvent consulter les devoirs, les bulletins et échanger avec les enseignant.e.s, entre autres.

En février 2026, une **fiche de contact** est envoyée à chaque niveau. Ce document contiendra les adresses email de l'équipe pédagogique et administrative en relation avec la famille et l'élève.

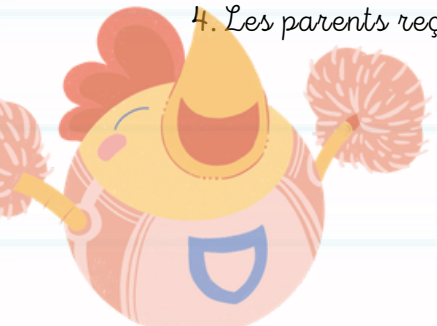
Heures d'assistance téléphonique
(+506) 2273-6373 Du lundi au vendredi de 7h00 à 16h00

**Visiter le site web du Franco**

Questions relatives à la classe / à l'école élémentaire et maternelle
Veuillez contacter le professeur par courriel.
L'enseignant examinera **la demande** et, si besoin, le transmettra aux services appropriés. Si la situation demeure non résolue, la direction de l'école maternelle et primaire interviendra, et sera à même de transmettre la situaton à la direction générale si nécessaire.

Pour toutes autres questions :

1. Contactez le service concerné par courriel.
2. La demande est examinée et la personne responsable de sa gestion est désignée.
3. La demande a été traité.
4. Les parents reçoivent des informations de manière orale ou écrite.



# Matériel Scolaire

Les élèves doivent uniquement apporter le matériel requis par le Lycée Franco-Costaricien. Il est interdit d'apporter d'autres fournitures.

Toutes les fournitures scolaires demandées sont accessibles sur notre site Franco.

**Concernant l'école élémentaire :** les élèves ne sont pas autorisés à apporter de jouets (peluches, cartes, jeux...), des objets de valeur, des ballons et/ou de l'argent liquide. L'école décline toute responsabilité en cas de perte de ces objets.

**Pour l'école maternelle :** à partir de la moyenne section, il n'est plus permis d'apporter des jouets et/ou des objets de la maison. L'école propose des espaces appropriés et des activités durant les récréations.

# Remise des bulletins

Les bulletins sont remis chaque semestre : en juin et en novembre.

Cette année, les bulletins seront remis durant la semaine du 22 et 28 juin et celles du 30 novembre et 7 décembre

La direction vous informera quelques semaines avant la date précise de remise pour chaque niveau.

# Réglement intérieur

Chaque année, le conseil d'établissement est tenu de voter le règlement intérieur mis à jour pour l'année scolaire.
Ce règlement constitue la base de notre institution en matière de règles de vie au sein de l'école ainsi que des droits et devoirs de chacun, soutenu par le REA (Règlement pour l'Évaluation des Apprentissages, du MEP).

Ce règlement est présenté lors du dernier conseil d'établissement de l'année scolaire précédente et a été voté par les représentants de la communauté.
Ce règlement est signé par les parents au moment de l'inscription et est consultable sur notre site Internet.

# Sorties Pédagogiques

Les sorties éducatives constituent un élément essentiel de la vie au Franco. Nous tenons à rappeler que lorsque les élèves participent à une sortie pédagogique durant les heures de cours, les familles ne sont pas autorisées à les rencontrer ou à les récupérer à l'extérieur de l'établissement. Les familles doivent se présenter comme d'habitude au Franco.

En plus des nombreuses excursions durant les heures de cours, nous vous rappelons que le Franco organise deux séjours de plusieurs jours en primaire, à savoir les classes découvertes, en CP et CM2. Ces voyages visent à enrichir le programme scolaire, en mettant l'accent sur le développement durable et l'autonomie, préparant ainsi nos élèves à devenir de futurs citoyens responsables.

- CP : séjour de 4 jours et 3 nuits à Sarapiquí
- CM2 : Séjour de cinq jours et quatre nuits à San Carlos, Arenal

Ces deux séjours sont à la charge des familles. Le coût du voyage englobe toutes les dépenses, depuis le départ de l'école jusqu'au retour (transport, accompagnateurs, assurances, hébergement, repas, activités, etc.). Chaque année, une réunion est organisée pour présenter le projet pédagogique ainsi que l'organisation du voyage.

Depuis la fin de l'année scolaire 2024, les parents ont accès à un comité d'école primaire, soutenu par la direction, où les classes de CP et de CM2 unissent leurs efforts pour organiser des activités de vente et de collecte de fonds au bénéfice de tous les élèves participant aux sorties, contribuant ainsi à alléger les dépenses familiales.

## Classes découvertes :









# Natation

La natation constitue une activité éducative essentielle, obligatoire de la Moyenne Section au CM2.
Cet enseignement se déroule sous la forme d'une série de huit séances annuelles. Ces séances se tiennent à deux emplacements : Aquanautas Sabanilla ou Aquanautas Curridabat.

Les familles sont préalablement informées par les coordinations de maternelle et d'élémentaire des dates, du lieu attribué, de la logistique et des ressources nécessaires à la participation de l'enfant à ces sessions de piscine. Les objectifs principaux des cours de natation par niveau sont également transmis.

Les élèves vont et reviennent de la piscine en utilisant des bus réservés à l'avance, équipés de toutes les mesures de sécurité requises. Les parents ne sont pas autorisés à amener ou à récupérer leur enfant directement à la piscine, et seuls ceux qui ont été préalablement sollicités pour accompagner les classes par les enseignants peuvent intervenir et participer.

La natation est une exigence dans les programmes scolaires français, et un certificat médical est requis en cas d'absence aux cours, tout comme pour les autres matières.

Dans le cadre de ces sorties, la présence de deux ou trois parents en tant qu'accompagnateurs peut être requise pour ces séances de piscine. L'enseignant principal de chaque classe est responsable de contacter les familles désireuses d'apporter ce soutien. Pour garantir la sécurité et le bien-être des élèves, il est conseillé que les parents accompagnateurs soient les memes durant le cycle de piscine afin de faire figure de référents pour les enfants.

Il est essentiel de souligner que l'accompagnement des enfants à la piscine revêt une grande importance : il ne s'agit pas uniquement d'être avec votre propre enfant, mais d'apporter de l'aide à tous les enfants. Le non-respect des règles établies par l'enseignant entraînera l'impossibilité pour le parent de continuer l'accompagnement. Il est formellement interdit de prendre des photos ou d'enregistrer des élèves et des adultes.

Il convient de souligner que le coût de ces huit séances de piscine incombe à la famille de chaque élève. Le Service Financier vous communiquera en temps utile le montant à régler ainsi que les modalités de paiement.

Chaque famille est tenue de compléter une lettre d'information concernant la dynamique dela piscine.



# Réunions et Organes participatifs

**Réunions entre parents et enseignants :**

Des rencontres entre les parents et les enseignants seront organisées chaque année. Au début de l'année scolaire, dans les premières semaines de cours, une réunion d'information générale sera tenue, par niveau, à laquelle tous les parents sont conviés.

De surcroît, les enseignants peuvent recevoir, sur rendez-vous uniquement, les parents ou tuteurs des élèves. En ce qui concerne les questions académiques, les enseignants de chaque niveau seront les interlocuteurs appropriés, bien que, dans des cas particuliers, les psychologues, les coordinateurs de l'école maternelle et primaire, le secrétaire et la direction de l'école primaire puissent également intervenir.

Important : En cas de demande de rendez-vous émanant de l'équipe de direction, si la famille ne répond pas dans un délai de 72 heures (sauf en cas d'urgence), le rendez-vous sera annulé.

**Conseil d'école :**

Quinze représentants des parents participent à ce Conseil, qui constitue un instrument essentiel de représentation entre les familles et le Lycée, essentiel au bon fonctionnement dans un établissement francais. Il se réunira au moins trois fois par an et, à partir de 2024, un espace sera proposé chaque trimestre, en amont des conseils, afin que les représentants des parents puissent échanger en personne et se préparer au conseil d'école. Les parents élus chaque année, en collaboration avec la direction et l'équipe pédagogique, peuvent débattre de la vie de l'école et formuler leurs propositions, bien qu'il demeure un organe consultatif. Aucune décision n'est prise. Les membres du conseil d'école nécessitent une flexibilité dans leurs horaires, une disponibilité et des compétences analytiques leur permettant d'accompagner les familles sur les problématiques abordées par le conseil d'école ainsi que celles qui ne le sont pas (par exemple, une situation personnelle ou une problématique non directement discutée avec un membre de l'école).

**Conseil d'établissement:**

Le Conseil d'école, composé de trois représentants des parents, constitue un moyen essentiel de représentation entre les familles et l'établissement scolaire.



# Élection du Conseil d'École

Nous vous faisons part du processus du conseil d'école qui s'est tenu l'année dernière.

**Les élections auront lieu le mardi 10 mars 2026.**

- En février, la direction de l'école primaire envoie un courriel aux familles contenant des informations sur le conseil d'école ainsi que le les élections.
- Les représentants des parents d'élèves sont au total de 15, dont au moins un par niveau, de la TPS au CM2, de préférence.
- Les listes doivent porter un nombre maximal de candidats égal au double du nombre de sièges à pourvoir (30 noms maximum, les noms étant gardés par ordre de préférence de 1 au dernier, les 15 premiers restant et les suivants remplaçants). Les parents sont responsables de la création de la/des liste(s). Cela signifie qu'une liste doit compter au moins 15 noms et au maximum 30.
- La liste ayant reçu le plus de votes sera la gagnante. Il peut y avoir plusieurs listes.
- Le parent représentant élu, même s'il a plusieurs enfants dans plusieurs niveaux, sera représentant d'un seul niveau.
- Tout parent ayant au moins un enfant en primaire ou en maternelle est électeur. Chaque parent dispose d'un seul vote, quel que soit le nombre d'enfants inscrits à l'école.
- Le personnel enseignant, administratif et de service qui travaille dans l'école ne sont pas éligibles au conseil des parents.
- La durée du mandat des membres élus du conseil d'école est d'un an et expire le jour de la première réunion du conseil qui suit son renouvellement.
- **La votation se fera en ligne le jour des élections, c'est-à-dire le 10 mars 2026.**
- La Direction rédige une circulaire afin d'informer les parents des résultats des élections, puis il envoie un courriel.

Être membre du conseil d'école, c'est avant tout vouloir participer à la vie de l'école et collaborer main dans la main avec l'institution, toujours pour le bien-être de toute la communauté. Il faut de la disponibilité et de l'ouverture pour travailler avec un large groupe de parentss, ainsi qu'avec l'équipe du Franco.

# Les Clubs "Après l'école"

Chaque année, une vaste sélection de clubs éducatifs, culturels et sportifs est offerte pour l'école maternelle, primaire et secondaire, permettant aux élèves de la TPS au collège de bénéficier de ces activités entre 14h00 et 15h30.

- Le projet Après l'École constitue un service facultatif proposé aux familles. Par conséquent, il doit être réglé indépendamment du paiement mensuel. Le coût annuel pour 2026 pour chaque club s'élèvera à environ 156 000 colones à l'exception de la TPS, dont le coût est de 200.000 colones.
- Pour finaliser l'inscription, les familles doivent adhérer au Règlement du Club et s'acquitter du montant stipulé.
- Date de début desclubs : lundi 16 février 2026
- Date de fin des clubs : semaine du 23 novembre 2026
- Un événement final se tiendra : «La Fête des clubs », comprenant des présentations de tous les clubs.

Coordonnatrice des clubs Maternelle : Dennisse Carvajal
Coordinnateur des clubs élémentaire : Mario Cedillos



# La Cantine / Restauration

Notre prestataire est Grill and Fresh.
Toutes les informations relatives à l'achat de repas est indiqué sur le site web du Franco.

Nous vous rappelons l'importance d'un repas équilibré, avec des quantité adéquate.
N'oubliez de mettre des couverts à vos enfants qui ne déjeunent pas à la cantine.

En élémentaire, il n'y a pas de microonde pour réchauffer la nourriture.

# Transport Scolaire

Vous pouvez joindre la secrétaire Evelyn à l'adresse électronique suivante : oficinatransportefc@hotmail.com

Au numéro suivant : 4033-9391 / 7282-1743

LYCÉE FRANCO-COSTARICIEN 1968



# Bonne année scolaire 2026 !



